

Image not found or type unknown



Droit pour etre à la CAF

Par **morray**, le **05/07/2013** à **21:16**

bonjour

j'ai besoin de votre aide pour un ami, il est venu en France à l'age 17 ans il est scolarisé, mais en situation irrégulière. il a maintenant 18 ans peut il être admis a la CAF ou s'il dépose son dossier et qu'on lui demande d'attendre peut il être inscrit?

merci d'avance.